

COMITÉ SYNDICAL DU 9 FÉVRIER 2005 COMPTE RENDU

1 - Désignation des secrétaires de séance :

Sont désignés en qualité de secrétaires de séance : Madame Aurélie Ollivier et Monsieur Michel Georjon de la Communauté d'Agglomération Castelroussine.

2 - Approbation du procès verbal du Comité Syndical du 13/12/2004 :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité le procès verbal de cette dernière séance.

3 - Modification du régime indemnitaire :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité le nouveau régime indemnitaire pour le personnel administratif du S.Co.T.

4 - Budget primitif 2005 :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2005.

5 - « Enjeux et perspectives » du Diagnostic territorial :

Le Comité Syndical a pris acte de la fin de l'étude du Diagnostic Territorial.

6 - Étude : « État initial de l'Environnement » :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité le lancement de cette étude spécifique et donne délégation au Président pour désigner le bureau d'études retenu.

7 - « Projet d'Aménagement de Développement Durable » :

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le lancement de cette étude assortie de son « Document d'orientation ».

8 - Révisions de POS en PLU :

Le Comité Syndical prend acte de la mise en place des révisions de POS en PLU pour les communes de Coings et Châteauroux, le conseil municipal de Vineuil venant d'approuver son PLU.

9 - Révisions simplifiées de POS valant PLU :

Le Comité Syndical prend acte des révisions simplifiées des communes de Saint-Maur et Déols, et des dossiers en cours pour les communes de Coings et Villers-les-Ormes.

10 - Modifications de POS valant PLU :

Le Comité Syndical donne un avis favorable à la modification de POS valant PLU des communes de Velles, Villegongis et Saint-Maur, et prend acte des dossiers en cours pour les communes d'Ardentes, Diors, Coings et Villers-les-Ormes.

11 - Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été évoquée.

Le Président

